



# LICENCE PROFESSIONNELLE OPTIQUE PROFESSIONNELLE

## CARTE D'IDENTITÉ

> Domaine : Sciences, Technologies, Santé

> [En formation continue](#)

> En alternance

- Contrat d'apprentissage

- Contrat de professionnalisation

- Mensuel : 2 à 3 semaines par mois en entreprise

> Accessible en [Validation des Acquis \(VAE\)](#)

> [Accessible aux personnes en situation de handicap](#)

> [60 crédits ECTS](#)

> 1 année

📍 Brioux-sur-Boutonne/La Rochelle

> En partenariat avec



## CANDIDATER

<https://www.univ-larochelle.fr/formation/admission-inscription-et-scolarite/candidatures-et-inscriptions/candidater-universite-la-rochelle/>

## CONTACT

Site Sciences et Technologies

Avenue Michel Crépeau

17042 La Rochelle cedex 1

Téléphone : +33 (0)5 46 45 82 59

Web :

Courriel : [contact\\_sciences@univ-lr.fr](mailto:contact_sciences@univ-lr.fr)

## OBJECTIFS

### > Le mot du responsable

“ La licence professionnelle Optique professionnelle vous apportera des connaissances en optométrie (mesure de l'acuité visuelle, maîtriser le fonctionnement des instruments d'optiques de l'opticien), en contactologie (savoir proposer conseiller et guider dans un choix en lentilles de contact, connaître les méthodes de détection et d'analyse) ou encore de répondre aux problématiques et à l'accompagnement de personnes ayant des critères de basse vision. Ces enseignements sont complétés par des techniques de commercialisation et de ressources humaines afin que vous puissiez, à l'issue de la formation vous insérer dans le monde professionnel. Vous pouvez aspirer à devenir opticien spécialisé en optométrie et contactologie en magasin d'optique par exemple.



Marc Jeannin

## ✓ ADMISSION

### > Votre profil

Vous êtes titulaire d'un Bac+2 : diplôme national validant deux années d'études supérieures dans un domaine de formation compatible (Bac +2 scientifique, notamment en optique...)

### > Comment candidater ?

La sélection des candidats est réalisée sur dossier.

Vous souhaitez [candidater en Licence professionnelle](#)

Les dossiers sont examinés par l'équipe pédagogique qui convoque les candidats dont les dossiers ont été favorablement sélectionnés à un entretien. Lors de l'entretien, les candidats exposent leur motivation.

Alternance : l'accès à la licence professionnelle en alternance n'est définitivement acquis que lorsque vous attestez de la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Il vous est conseillé de débiter votre recherche de structure d'accueil dès le mois de mars et d'informer le Pôle alternance (05.16.49.65.65 ou [alternance@univ-lr.fr](mailto:alternance@univ-lr.fr)) de l'avancement de vos démarches.

## 📄 PROGRAMME

● obligatoire ■ à choix

### > Basse vision - Sciences de la vie

#### ● Anatomie

Volume horaire  
10h (10h cours magistraux)

1 crédit ECTS

Code de l'EC

557-0-51

#### ● Basse vision

Volume horaire  
22h 30min (22h 30min cours magistraux)

3 crédits ECTS

Code de l'EC

557-0-53

#### ● Neurophysiologie - pharmacopée

Volume horaire  
20h (20h cours magistraux)

2 crédits ECTS

Code de l'EC

557-0-52

### > Contactologie 1

#### ● Lentilles souples

Volume horaire  
34h 30min (22h 30min cours magistraux - 12h travaux dirigés)

5 crédits ECTS

Code de l'EC

557-0-31

### > Contactologie 2

#### ● Chimie des matériaux pour l'optique et vieillissement

Volume horaire  
17h 30min (13h 30min cours magistraux - 4h travaux pratiques)

1 crédit ECTS

Code de l'EC

557-0-42

- **Lentilles rigides et techniques**

Volume horaire 27h (16h 30min cours magistraux - 10h 30min travaux dirigés)
5 crédits ECTS
Code de l'EC 557-0-41

## > **Expérience professionnelle**

- **Missions en entreprise (Alternants)**

12 crédits ECTS
Code de l'EC 557-0-92

- **Stage (12 semaines) (Initial)**

12 crédits ECTS
Code de l'EC 557-0-91-STAG

## > **Formation générale**

- **LV1 Anglais**

Langue d'enseignement français - anglais
Volume horaire 24h (24h travaux dirigés)
3 crédits ECTS
Code de l'EC 557-0-01

- **Outils numériques pour l'optique**

Volume horaire 24h (24h travaux pratiques)
1 crédit ECTS
Code de l'EC 557-0-02

## > **Optique de base**

- **Instrumentations**

Volume horaire 19h 30min (19h 30min cours magistraux)
2 crédits ECTS
Code de l'EC 557-0-62

- **Optique**

Volume horaire 28h (24h cours magistraux - 4h travaux dirigés)
3 crédits ECTS
Code de l'EC 557-0-61

## > **Optométrie 1**

- **Réfraction objective**

Volume horaire
12h (4h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
557-0-12

- **Réfraction subjective**

Volume horaire
6h (6h cours magistraux)
1 crédit ECTS
Code de l'EC
557-0-13

- **Tests préliminaires**

Volume horaire
10h 30min (10h 30min cours magistraux)
1 crédit ECTS
Code de l'EC
557-0-11

## > Optométrie 2

- **Pathologies**

Volume horaire
15h (15h cours magistraux)
1 crédit ECTS
Code de l'EC
557-0-23

- **Problèmes accommodatifs**

1 crédit ECTS
Code de l'EC
557-0-22

- **Vision binoculaire**

Volume horaire
10h 30min (10h 30min cours magistraux)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
557-0-21

## > Projet tuteuré

- **Projet tutoré (Alternants)**

10 crédits ECTS
Code de l'EC
557-0-82

- **Projet tutoré (Initial)**

10 crédits ECTS
Code de l'EC
557-0-81

## > Techniques de commercialisation et ressources humaines

## • Techniques de commercialisation et ressources humaines

Volume horaire
50h 30min (10h 30min cours magistraux - 30h travaux dirigés - 10h travaux pratiques)
4 crédits ECTS
Code de l'EC
557-0-71

### > Règlements et programmes



RÈGLEMENT DES ÉTUDES LICENCE PROFESSIONNELLE OPTIQUE

[https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/2025-2026-re\\_glement\\_des\\_e\\_tudes\\_licence\\_professionnelle\\_optique.pdf](https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/2025-2026-re_glement_des_e_tudes_licence_professionnelle_optique.pdf)



Règlement des examens et des certifications professionnelles

[https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/2025-2026\\_lrniv\\_re\\_glement\\_examens.pdf](https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/2025-2026_lrniv_re_glement_examens.pdf)



CALENDRIER ALTERNANCE [https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/calendrier-alternance\\_lp\\_optique\\_-25-26.pdf](https://formations.univ-larochelle.fr/IMG/pdf/calendrier-alternance_lp_optique_-25-26.pdf)

## ET APRÈS

### > Poursuite d'études

La licence professionnelle a pour vocation une insertion professionnelle directe.

### > Secteurs d'activité

- Commerce, distribution
- Santé, paramédical

### > Métiers

- Opticien.ne spécialisé.e en contactologie et en basse vision
- Responsable technico-commercial
- Assistant.e dans un cabinet d'ophtalmologiste ou en centre basse vision
- Métiers de la production des appareillages et des verres

Informations présentées sous réserve de modifications

fichier généré le 9 mars 2026 08h26min